

Avernes

Bulletin Municipal

Janvier 2026



Sommaire

Actualités municipales	p.2
Enfance & Jeunesse	p.17
Le coin des associations	p.18



Chère habitante, cher habitant,

Par respect des règles applicables en période électorale, cette édition du bulletin municipal ne contient pas de mot du maire.

Votre maire,
Chrystelle NOBLIA

Les comptes de la commune

Le budget d'une commune se décompose en 2 sections : le fonctionnement, pour les activités courantes, et les investissements pour les projets. Tous les détails du budget voté, appelé budget primitif et du budget réalisé, appelé compte administratif, sont accessibles dans les deux notes de présentation, sur le site internet de la mairie.

Présentation des comptes 2024

Compte administratif 2024 - Fonctionnement

Chapitre	Dépenses
Charges à caractère général Carburant, assurances, contrats de prestations de services, entretien/travaux	248 573 €
Charges du personnel Administratif, technique, voirie et espaces verts, entretien des locaux	274 824 €
Atténuation de produits Prélèvements obligatoires au profit de collectivités défavorisées ou ayant perdu la taxe professionnelle	83 192 €
Autres charges gestion courante Participation annuelle service incendie (SDIS), indemnités et cotisations des élus, subventions attribuées aux associations et les participations aux syndicats intercommunaux.	70 107 €
Charges financières Intérêts des emprunts	12 724 €
Charges exceptionnelles	- €
Dotations provisions semi-budgétaires Créances douteuses	1 000 €
Opérations d'ordre entre section Amortissements de subventions	6 949 €
TOTAL	697 369 €

Chapitre	Recettes
Atténuation de charges Remboursements maladie	21 964 €
Produits des services Périscolaire, concessions, redevances culturelles et festives, casiers	74 640 €
Impôts et taxes Impôts locaux, brocante, compensation CCVC, droits de mutation	508 465 €
Dotations et participations Dotation forfaitaire, Solidarité rurale, compensation taxe d'habitation, taxe professionnelle, bureau postal	165 763 €
Produits de gestion courante Loyers logements, salles, casiers, terrains	91 690 €
Produits exceptionnels Remboursements sinistres et trop perçus	- €
Divers	2 €
TOTAL	862 523 €

Excédent de fonctionnement

165 154 €



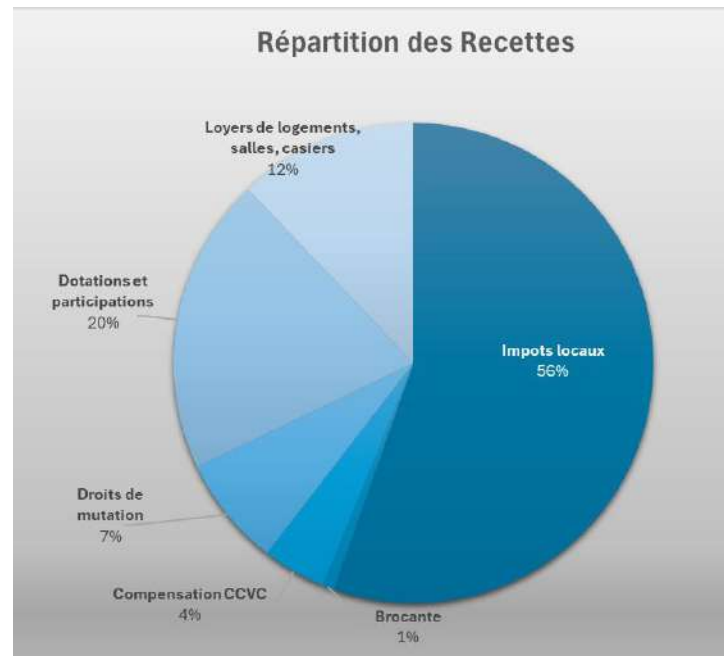
Les comptes de la commune

Principales sources de recettes de la commune

Sont indiquées ici les recettes qui n'ont pas de contrepartie de dépenses et qui constituent donc nos réelles sources de revenus.

Intitulé	Recette
Impôts locaux	419 518 €
Brocante et autres manifestations	5 859 €
Compensation CCVC	32 360 €
Droits de mutation	56 115 €
Dotations et participations	151 543 €
Loyers de logements, salles, casiers	91 690 €
TOTAL	757 085 €

La part des impôts locaux représente 56% des recettes réelles. Les dotations et compensations n'augmentent pas ou peu, et sont amenées à diminuer au vu des restrictions budgétaires annoncées par l'Etat. La municipalité ne maîtrise pas les droits de mutation (taxes sur les ventes de maisons et terrains dans la commune), directement liés au marché de l'immobilier.



Il est donc important pour la commune de développer des revenus locatifs comme autre source de recettes. Cette politique volontariste d'aménager des bâtiments à des fins locatives permet d'assurer des revenus complémentaires, de limiter les augmentations de taxe foncière et d'assurer à la commune une bonne visibilité financière sur le long terme.

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière est le seul paramètre permettant d'augmenter les recettes de la commune. Cette suppression, si elle est favorable au pouvoir d'achat des habitants, constitue des recettes en moins pour la commune. Surtout, elle n'est compensée que partiellement et au montant de 2017.

Evolution de la dette de la commune

Le capital restant à rembourser (en k€) de l'ensemble des emprunts en cours de la commune a augmenté de 79 000€ entre fin 2024 et fin 2019, soit +9.9%
Il s'élève à **877 000€ à fin 2024**, comparé à **798 000€ à fin 2019**).

Sur cette période un seul emprunt a été effectué, il concerne l'achat de la maison du 5 place du marché, dans le cadre du projet de création de la salle des associations et du centre de santé / bien être.





Les comptes de la commune - Impôts locaux

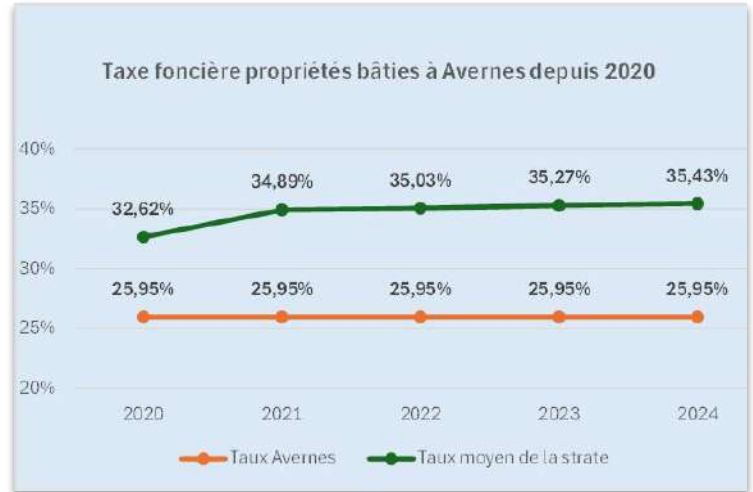
Aucune augmentation des impôts locaux depuis 2020 à Aavernes.

Aavernes fait partie des communes avec les taux d'imposition les plus bas du territoire.

Taux des communes de la CCVC en 2024

Commune	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti	Taxe d'habitation
ABLEIGES	29,98	36,89	14,33
AVERNES	25,95	36,11	12,90
LE BELLAY-EN-VEXIN	29,63	42,94	14,48
BERVILLE	30,98	49,54	15,11
BOISSY-L'AILLERIE	28,04	47,48	12,22
BREANCON	25,64	45,68	12,37
BRIGNANCOURT	31,34	139,50	14,27
CHARS	31,81	49,64	14,87
CLERY-EN-VEXIN	27,14	45,20	12,54
COMMENY	23,69	29,62	12,30
CONDECOURT	26,91	39,46	13,31
CORMEILLES-EN-VEXIN	29,92	51,57	15,63
COURCELLES-SUR-VIOSNE	30,97	39,64	14,48
FREMAINVILLE	29,13	59,40	15,39
FREMECOURT	27,62	70,06	15,78
GRISY-LES-PLATRES	33,84	68,36	16,22
GUIRY-EN-VEXIN	20,18	37,14	10,90
HARAVILLIERS	33,67	56,61	15,62
HEAULME (LE)	24,56	39,43	13,07
LONGUESSE	29,63	41,47	15,63
MARINES	33,83	49,51	19,56
MONTGEROULT	28,82	38,72	15,23
MOUSSY	23,69	30,08	10,82
NEUILLY-EN-VEXIN	22,02	119,41	11,60
NUCOURT	24,86	37,30	15,18
PERCHAY (LE)	30,86	51,23	12,42
SAGY	29,10	42,82	12,78
SANTEUIL	33,77	68,76	17,22
SERAINCOURT	24,74	57,38	13,97
THEMERICOURT	23,30	34,75	11,90
THEUVILLE	29,27	49,02	14,26
US	30,34	37,64	15,31
VIGNY	25,97	25,26	13,46

Taxe foncière



Le conseil municipal a conservé les mêmes taux depuis 2020. La taxe foncière s'établit à 25,95% sur les propriétés bâties.

La courbe verte montre le taux moyen de la taxe foncière des communes aux caractéristiques démographiques similaires à Aavernes (communes rurales entre 500 et 999 habitants), supérieur de près 10 points au taux en vigueur à Aavernes.



Les comptes de la commune

Recettes: Évolution des dotations de l'état

Afin de diminuer les dépenses de l'État pour réduire son déficit, les collectivités locales doivent participer à l'effort national. Cela se traduit par une stagnation voire une diminution au fil des années des dotations versées par l'État à notre commune (DSR : Dotation de Solidarité Rurale et DGF : Dotation Globale de Fonctionnement).

Dépenses: Évolution de la contribution au fonds de péréquation

La commune contribue au financement d'autres communes à deux titres:

- FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes): prélèvement obligatoire d'une partie des ressources de certaines communes, **dont la nôtre**, pour la reverser à des collectivités locales moins favorisées.
- FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources): prélèvement obligatoire d'une partie des ressources de certaines communes, **dont la nôtre**, pour compenser la suppression de la taxe professionnelle d'autres communes



En soustrayant notre contribution au fond de péréquation des dotations, le solde net est de l'ordre de 35 000€.

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 s'établissent comme suit :

	Report exercice 2023	2024	Cumulé
Résultat de fonctionnement	210 948,66	165 155,06	376 103,72
Résultat d'investissement	540 741,86	83 239,00	623 980,86
Résultat global de clôture	751 690,52	248 394,06	1 000 084,58

Budget participatif Ecologique Région

Grâce à vos très nombreux votes à la 7^{ème} édition du budget participatif écologique mené par la région, les 6 projets présentés par la commune ont tous été retenus (853 lauréats au total dans toute l'Ile de France)! **La commune va ainsi bénéficier du soutien financier d'un montant total de 22 000 €.** Bravo et merci à tous !

Retrouvez plus de détails sur chacun des projets dans l'édition du bulletin de Novembre 2025 ou sur le site de la région <https://budgetparticipatif.smartidf.services/project/bp7/selection/laureats?term=avernes>

		
Aide de 7 000€	Aide de 1 000€	Aide de 1 000€
Tondeuse électrique	Station réparation vélo	Jardin partagé
131 votes	92 votes	123 votes

Tous lauréats
grâce
à vos votes!

Aide de 10 000€ de la région	Aide de 2 000€ de la région	Aide de 1 000€ de la région
		
Vélobus pour l'école	Tri sélectif à la cantine	Installer des visuels pour inciter au tri et ne plus jeter au sol
135 votes	108 votes	96 votes

Budget participatif Handicap Région

Budget participatif handicap – Edition 2025

Lors de l'édition 2024, le projet pour l'école présenté par Aavernes n'avait pas réuni assez de votes pour être financé (108 votes contre 117 votes obtenus pour le dernier projet aidé).

Cette année nous avons représenté le même projet et **grâce à la mobilisation des habitants** (269 votes) **le projet de la commune fait partie des lauréats** (339 projets franciliens déposés contre 321 en 2024). **Avec vos votes citoyens**, ce projet ne coûtera que 857€ HT, avec **une économie directe de 3 429€ pour les finances de la commune**, pour l'acquisition de mobilier adapté:

- un bureau-vélo (sera installé en février 2026 dans la classe des CE, ce 2^{ème} vélo remplacera ainsi celui qui a suivi les élèves en CM)
- des tables d'aide à la vision
- des chaises ergonomiques avec dossier et assise réglables.

Budget participatif Handicap Région



Lauréat avec 269 votes :
financement accordé par la région!

Journée citoyenne

Matinée du 18 mai 2025

Le beau temps était au rendez-vous ce dimanche matin 18 mai pour la 5^{ème} édition des matinées citoyennes d’Avernes. C’est près de 66 kgs de déchets qui ont été ramassés dans nos rues et dans nos chemins par les participants venus en famille.

La matinée s’est clôturée par un pot de l’amitié et un concours où les gagnants sont repartis avec un panier garni.



Travaux



Canalisation de chauffage

Le remplacement d'une canalisation du chauffage de l'école a été réalisé pendant la coupure estivale. C'est la 3^{ème} conduite remplacée en 3 ans sur le chauffage du groupe communal. Cette fois-ci c'est le réseau alimentant la classe des CE qui a fait peau neuve après la fuite détectée cet hiver.

Un nouveau système contre les inondations

La sécurité des riverains et la gestion de l'**Aubette de Meulan** franchissent une étape décisive. Devenu vétuste et moins performant, l'ancien système de vannes et de flotteurs, qui régulaient le débit entre le Bief et le fond de vallée, tire sa révérence.

Jusqu'à présent, ce dispositif imposait une vigilance de chaque instant. Elus et agents techniques devaient surveiller quotidiennement la météo et intervenir manuellement, parfois dans des conditions périlleuses en équilibre sur les vannes, pour délester le ru et prévenir tout risque de crue.

Le remplacement de ces vannes par un **batardeau régulateur** change la donne :

- **Automatisation** : La régulation des deux cours d'eau se fait désormais naturellement, sans intervention humaine.
- **Sécurité accrue** : L'installation d'une nouvelle passerelle permet un accès sécurisé au site pour l'entretien.
- **Sérénité** : Une protection plus fiable contre les inondations pour les habitations situées en zone sensible.



La municipalité tient à adresser ses **vifs remerciements au SMSO** (Syndicat Mixte d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien des Berges de la Seine et de l'Oise) pour l'étude technique et la mise en place de cette solution pérenne, attendue de longue date par la commune.



Déneigement

Cette année notre agent technique a été à pied d'œuvre pour assurer sur plusieurs jours un déneigement maximal et un salage des rues d'Avernes.

Un grand merci à Jacques Lerdu, agriculteur avernois, qui passe la lame dans tout le village avec son tracteur afin que la saleuse communale puisse passer à la suite.

Brocante



Le 15 juin dernier, s'est tenu la brocante annuelle. Soleil, fête foraine et visiteurs étaient au rendez-vous.



Ils sont nés, Ils se sont unis, Ils nous ont quittés



BEURTON Giulia
le 11 août 2025

CAPRON Maïa
le 14 août 2025

MORGUE FASSIOLA Jude
le 13 novembre 2025



GUEGAN Jean-Yves &
CRUSE Philippine,
le 07 juin 2025

PESCHEL Benoît &
HOFFMANN Lucie,
le 28 juin 2025

POCHET Stéphane &
TOUZE Mélanie,
le 12 juillet 2025

PERROT Vincent &
MOREAU Sandrine,
le 09 août 2025

FINI Mathieu &
GRAVIER Pauline,
le 5 septembre 2025

ROGERS Joseph &
TAMMA Kenza,
le 20 septembre 2025



LACOCHE Joëlle
le 15 juin 2025

HAUTBOUT François
le 17 août 2025

LAURIAN Philippe
le 31 août 2025

HELLEISEN Serge
le 25 octobre 2025

Repas champêtre

Ce sont 220 habitants qui se sont retrouvés au cours de ce rendez-vous annuel convivial. Le repas champêtre du 6 septembre 2025 a proposé des nouveautés telles que des activités pour les plus jeunes avec **bulles de savon et ateliers de jonglage**. L'artificier **M. Gustavson** a lancé deux feux d'artifice à 2 moments différents de la soirée, accompagnés d'un son et lumière. Quant à la **musique**, c'est le groupe **The Cover Men** qui a assuré l'animation musicale.



Commémoration du 11 Novembre



Devoir de Mémoire : Retour sur le 11 Novembre

La commémoration de l'Armistice s'est déroulée cette année sous le signe du recueillement et de la transmission. La cérémonie a débuté par un hommage officiel devant les **deux monuments aux morts** de la commune, réunissant élus et habitants.

Dans un geste symbolique fort, un **bouquet de fleurs** a ensuite été déposé sur la tombe de chaque soldat "Mort pour la France" reposant dans notre cimetière, afin que l'hommage soit individuel autant que collectif.

L'après-midi s'est conclue à la salle Joseph Kessel avec une exposition organisée par la **Confrérie du Vexin**. Grâce à un travail de recherche minutieux, de nombreux documents d'époque ont permis de retracer le parcours et l'histoire de nos poilus Avernois, redonnant un visage et une voix à ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté.



Décoration de Noël



Grâce au savoir-faire de nos **agents techniques** et à la créativité de la **commission embellissement**, le village s'est paré de ses plus beaux atours pour les fêtes. Ces décorations, installées avec soin, ont illuminé nos rues et offert aux petits comme aux grands une atmosphère chaleureuse et féerique. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour faire briller Avernès en cette fin d'année.



Repas de Noël des seniors

Le 14 décembre dernier le traditionnel Repas des Seniors a rassemblé **80 convives** qui ont apprécié le repas de fête préparé à leur attention. Après un apéritif convivial et le repas servi par l'équipe de bénévoles, l'animateur **Régis, homme-orchestre**, a enchaîné des musiques diversifiées qui ont permis à tous de danser dans une ambiance enjouée. Des **taxis-danseurs** étaient présents, comme l'année précédente, facilitant la participation de tous. Nouveauté pour cette dernière édition, un **caricaturiste** était présent et a réalisé le portrait de ceux qui le souhaitaient.



Le Noël des enfants

Vendredi 12 décembre, les enfants ont assisté à un spectacle "Enquête chez le Père Noël" qui a permis aux enfants de retrouver où avait disparu celui-ci. Le spectacle, très participatif, a été très animé pour la plus grande joie de tous. Le spectacle a été suivi de la remise des cadeaux pour les plus jeunes par le Père Noël enfin retrouvé.



Nouveaux aménagements

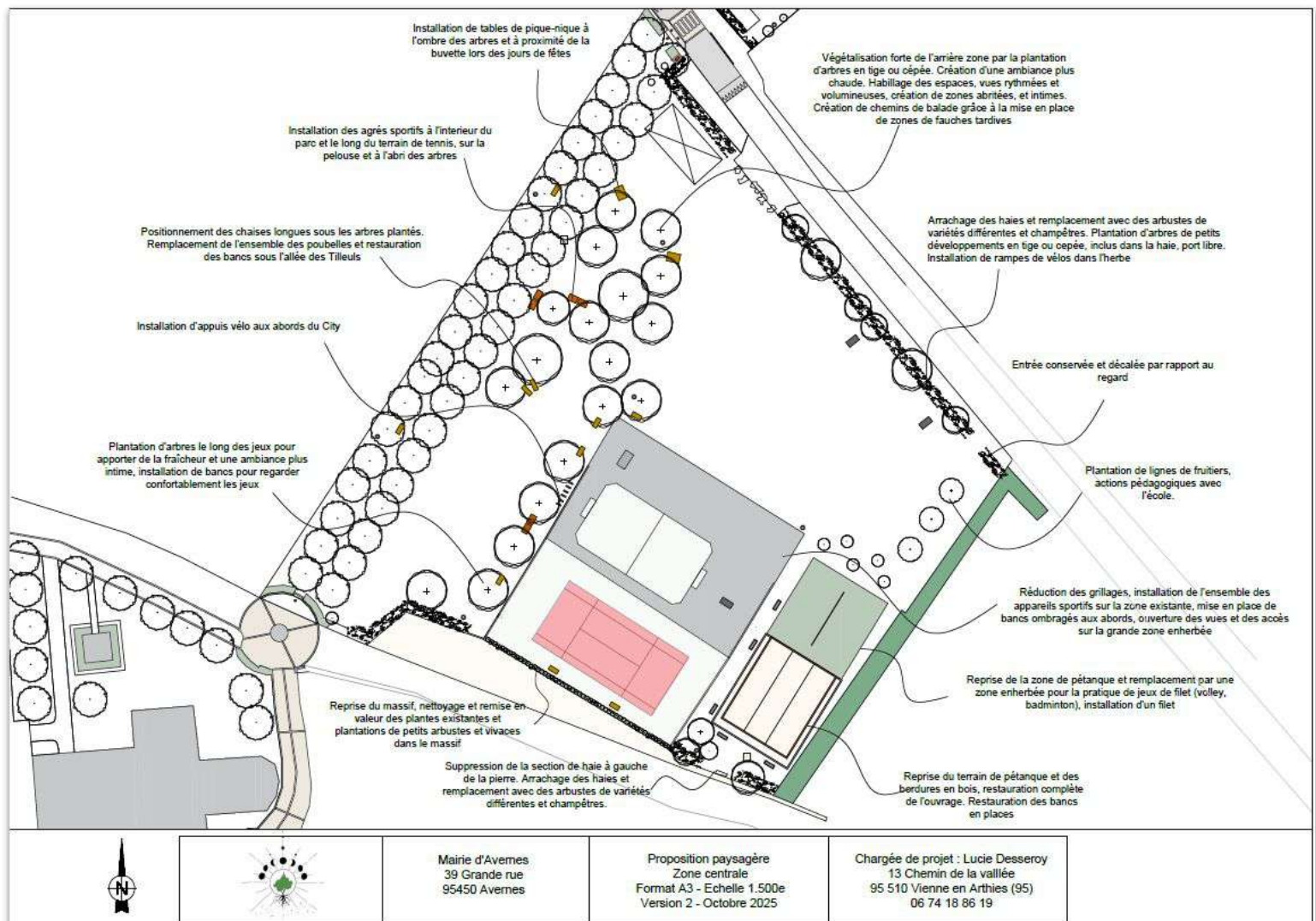
Aménagement paysager du terrain communal au cœur du village d'Avernes et valorisation de l'ancien lavoir

La commune d'Avernes a sollicité les conseils du Parc pour réfléchir à l'aménagement global du terrain communal. Plusieurs réunions de travail ont réuni la mairie, la paysagiste du Parc et une paysagiste chargée de projet, Lucie Desseroy, mandatée pour réaliser l'avant-projet, le chiffrage des travaux ainsi que son organisation.

Situé au cœur du village et d'une surface d'environ 8 000 m², le terrain communal est aujourd'hui connu et utilisé pour son tennis ouvert à tous et le city stade récemment installé. La mairie souhaite rénover les terrains de pétanques et offrir un lieu de repos et de loisirs à un public plus large, habitants et randonneurs. Le terrain est en effet desservi par un sentier de petite randonnée et le sentier du patrimoine mis en place sur la commune en partenariat avec le Parc. Aujourd'hui, le principal élément paysager qualitatif est l'allée de tilleuls qui borde le terrain à l'ouest et les vues sur l'église. L'enjeu est de créer un lieu et une promenade agréable, ludique et sportive entre la petite aire de jeux des enfants, l'église et la sente du ru des Auges avec la valorisation de l'ancien lavoir.

Le projet comprend la **plantation de 14 arbres** de petite taille et quelques **massifs fleuris** ; l'installation de **mobiliers – bancs, chaises-longues, accroches vélos, tables de pique-nique** ; pose d'équipements sportifs : **agrès, table de ping-pong**, et quelques petits équipements pour vélos et skate.

L'aide « Aménagements paysagers ruraux - 50% du montant étude projet et travaux HT - » est sollicitée pour toutes les plantations et l'aide « Installation de mobilier pour les randonneurs - 70% montant HT - » pour tout le mobilier. Le montant des subventions est de 32.629 € pour un coût total projet de 53.757 € TTC.

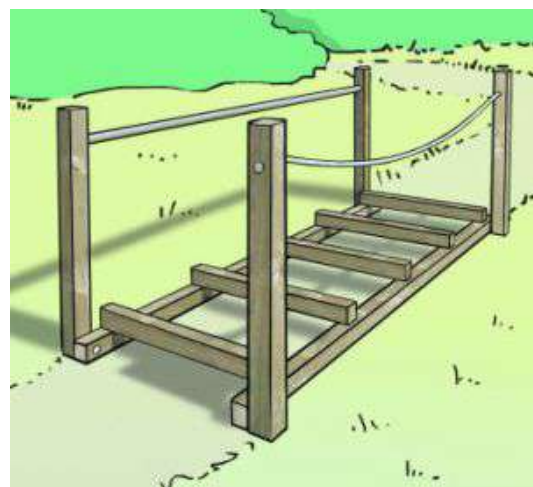


Nouveaux aménagements

Matériel : Tout Pin Douglas finition thermolaqué RAL 8012 (marron rouge) 100% français – fabriqué en France. Bois non traité

Agrés choisis par le groupe de travail « Aménagements sportifs » 6 habitants et 2 élus :

- poutre d'équilibre
- échelle de suspension
- pas cadencé PMR.



Recensement de la population

Recensement 2026 : Merci pour votre participation !

En ce début d'année, c'était au tour d'Avernes de participer au **recensement national de la population**. Cette opération, qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années dans notre commune, est une étape administrative essentielle pour l'avenir de la commune.

Du 15 janvier au 14 février 2026, Grâce à votre accueil et à votre réactivité (particulièrement via la réponse en ligne), les agents recenseurs ont pu collecter les données nécessaires à la mise à jour de notre population officielle. Pour rappel, ces chiffres sont cruciaux : ils déterminent non seulement la **dotation budgétaire** versée par l'État, mais permettent aussi d'ajuster nos futurs équipements et services publics (écoles, infrastructures, transports).

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants pour leur civisme et leur coopération, ainsi que les deux agents mobilisés pour le bon déroulement de cette campagne.



Qualité de l'eau

Avernes -Analyse du 09/12/2025

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres chloridazone desphényl et chloridazone méthylsdesphényl. Toutefois les seuils sanitaires respectivement de 11 µg/L et de 110 µg/L n'ayant pas été dépassés, en l'état actuel des connaissances scientifiques, **aucune restriction d'usage n'est nécessaire, l'eau peut donc être consommée.**



Un suivi renforcé est mis en place pour surveiller l'évolution de la situation. La personne responsable de la production et de la distribution de l'eau doit engager un programme d'actions visant à réduire les teneurs des paramètres concernés.

Les autres paramètres recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes aux exigences du code de la santé publique.

Gadancourt - Analyse du 29/01/2026

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Toutes les analyses concernant Avernes se trouvent sur [le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé](#).

Nouveauté : garderie du mercredi

Depuis la rentrée de **septembre 2025**, la commune propose un service de garderie les mercredis en période scolaire. Un soulagement pour de nombreuses familles du village. Rendez-vous sur le site web de la mairie pour les modalités d'inscription.



Des activités différentes chaque semaine sont proposées aux enfants, telles que la construction d'épées avec l'accompagnement de la Confrérie du Vexin, l'intervention d'un conteur, ou encore la fabrication de jus de pomme avec les pommes ramassées au jardin communal.



Halloween



L'édition du cortège 2025 a fait son plein de petits monstres qui ont visité nos maisons à la recherche de friandises.



La bibliothèque municipale

La bibliothèque d'Avernes, toujours très active, a proposé encore en 2025 plusieurs animations. Une **Rencontre et dédicaces** avec David Agrech, un **atelier artistique** pour les enfants, qui a permis de réaliser une belle œuvre collective qui a été exposée lors de la journée « Contes en Jardin » de Villarceaux en mai et est exposée à la bibliothèque, un **atelier création de cartes 3D** tout public organisé le **samedi 29 novembre 2025**, salle Kessel dans le cadre du marché de Noël.

Et toujours, l'**accueil des scolaires** mensuel, durant lequel les enfants bénéficient de temps de lecture, individuelle ou collective et chaque classe peut emprunter des livres, le **cercle de lecture** qui se réunit une fois par mois et l'**atelier d'écriture** animé par Cécile Luquet 1 samedi par mois.

Un **espace « Petite enfance »** a été aménagé pour mieux accueillir parents et enfants avec l'acquisition de nouveaux ouvrages.

Cette année 2026 a commencé avec la **“Nuit de la lecture”** organisée en partenariat avec l'association PACT en Vexin, qui a eu beaucoup de succès. Des lectures pour et surtout par les enfants puis une partie de partage tout public.



Cette soirée a été précédée d'une rencontre avec **Judith Cohen-Solal et Jonathan Hayoun**, co-auteurs de la BD « l'Indomptable » sur Joseph Kessel, qui a été complétée par des témoignages d'habitants d'Avernes qui ont connu Joseph Kessel.



Un **atelier créatif Masques** pour enfants a malheureusement dû être annulé en raison du faible nombre de participants.

La bibliothèque est un lieu ouvert et gratuit. Alors n'hésitez pas à venir y faire un tour !

Ouverture Mercredi 14h30-16h30,

Vendredi 16h30-18h30,

Samedi 10h-12h.

Pour en savoir plus bibliotheque.avernes@orange.fr

Les articles des associations

ASLA

L'ASLA : une association qui bouge ! Nous comptons cette année 190 inscrits et des activités du lundi au jeudi, principalement sur Avernès !

10 activités sont proposées

L'an dernier, l'ouverture du cours d'AFRO MIX (adultes) et AFRO KIDS ont remporté un sacré succès.

Cette année nous proposons :

- Un cours AFRO ADOS pour satisfaire la jeunesse Avernoise.
- Un cours de RUNNING le mardi soir avec Sébastien, accessible à tous niveaux. Le succès est fulgurant car il est attendu sur la commune depuis plusieurs années, les coureurs y étant nombreux !
- Le YOGA IYENGAR fait place au YOGA HATHA, une approche également dynamique proposée par Marie.

Et aussi en cette saison :

- Une nouvelle coach passionnée en MARCHE NORDIQUE,
- Un nouveau nom : le RENFO FITNESS
- Un succès constant pour le PILATES
- Nos 2 chorales : variétés ou classique, à vous de choisir !
- De nouveaux pilotes qui font le lien entre le bureau et les adhérents de chaque activité

N'hésitez pas à consulter notre blog : aslablog.fr, tout y est !

Vous y trouverez :

- Des infos sur les concerts à venir ou les événements comme notre attendue JOURNÉE BIEN ÊTRE d'AVERNES qui se déroulera le 12 avril 2026 :
 - Des soins, des exposants vous accueilleront pour vous faire découvrir des pratiques autour du bien-être et du soin.
 - Des conférences, des ateliers et une tombola rythmeront la journée.
- Des dates de certains concerts
- Quelques photos d'activités, notamment lors des Marches Nordiques dominicales
- Une présentation des activités
- Le bulletin d'inscription ainsi que le calendrier à télécharger !

Jackie, Anne-Marie, Martine et Aurélie.





Agenda

Élections municipales 1 ^{er} tour	Dimanche 15 mars 2026	Élections municipales 2 nd tour	Dimanche 22 mars 2026
Caravane Sport-Santé - Séances de sport gratuites Séniors		à partir du 09 mars 2026 les lundis de 13h30 à 14h30	
Conférence Intelligence Artificielle à la bibliothèque		28 mars 2026 à 18h30	

Contacts & informations

mairie@avernes95.fr

Accueil téléphonique :

01 30 39 20 13

Lu, Ma, Je, Ve : 9h-12h / 14h-18h

Sa : 10h-12h

Accueil Mairie :
et

La Poste Agence communale :

Lu, Ma, Je, Ve : 16h-18h

Sa : 10h-12h

Retrouvez sur le site internet
les bulletins municipaux au
format numérique, rubrique :

[avernes95.fr/vie-municipale/
bulletins-municipaux/](http://avernes95.fr/vie-municipale/bulletins-municipaux/).

#AvernesConnecté

- site internet et page facebook de la mairie pour toutes les actualités : www.avernes95.fr
- recevez **par SMS des notifications d'alerte de la commune** (alerte météo, coupure d'eau ou d'électricité, crise sanitaire...) en vous abonnant **gratuitement** à : <https://avernes.alertecitoyens.com>.



Comité de rédaction : D.AIT-OUSSEKRI, C.BESSODES, A.CHIBANI, C.NOBLIA,
S.POULAIN-DUVAL.

Contributions et photos : D.Ait-Oussekri, A.Bernard, C.Bessodes, C.Noblia, A.Chibani, M.Caillié





REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AVERNES

39, Grande Rue - 95450 AVERNES

Tel. 01 30 39 20 13

mairie@avernes95.fr

Aavernes, le 10 mars 2026

Chers habitants,

Pour ne pas influencer sur la période électorale, la distribution du bulletin municipal aura lieu à partir du lundi 16 mars 2026.

Cette édition arrivant après le début de la période préélectorale qui a démarré au 1^{er} septembre 2025, elle est dépourvue de mot du maire et son contenu est composé d'articles purement informatifs, qui sont le recueil des articles diffusés sur la page facebook officielle de la commune : « Commune d'Aavernes », ou sur le site internet officiel de la commune : www.avernes95.fr ou sur les notifications SMS de la commune



Pour compléter les informations de la version papier, vous trouverez ci-après les articles publiés depuis la date de bouclage des articles de l'édition papier.

Je profite de cette dernière communication du mandat et avant de connaître le résultat des urnes du 15 mars 2026 pour renouveler mes remerciements à toute l'équipe municipale que j'ai eue l'honneur de conduire pendant ses 5 années et 10 mois et les féliciter pour leur engagement au service de l'intérêt général. J'adresse mes sincères remerciements à tous les habitants, aux acteurs associatifs pour leur soutien et leur participation active et tout particulièrement aux bénévoles dont la contribution est précieuse et profondément reconnue. Ce fut un honneur d'être votre maire.

Chrystelle NOBLIA

La Caravane Sport Santé du Vexin s'installe à Aavernes ! A partir du lundi 9 mars 2026.

Les objectifs

- Mettre ou remettre les Français en mouvement sur tous les territoires
- Faciliter l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous
- Lutter contre la sédentarité et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Promouvoir les bienfaits de l'activité physique et l'adoption d'un mode de vie sain, notamment auprès des publics éloignés du sport

Des solutions gratuites

- Des séances sport-santé adaptées à tous les niveaux et capacités physiques
- Encadrement par une équipe composée d'enseignants en activités physiques adaptées et d'éducateurs sportifs diplômés

Pour quels publics ?

Dans le cadre de la tournée validée en mai 2025, la commune d'Avernes a sollicité la Caravane Sport Santé pour deux publics :

Public Seniors (+60 ans) :

Du 9 mars au 22 juin 2026
Tous les lundis de 13h30 à 14h30
(hors vacances scolaires)

Enfants de l'école du bourg

4 classes concernées (projet pédagogique établi avec les enseignants)

Du 12 mai au 16 juin 2026
Tous les mardis de 9h00 à 11h00
(hors vacances scolaires)

Sécurité routière et voirie



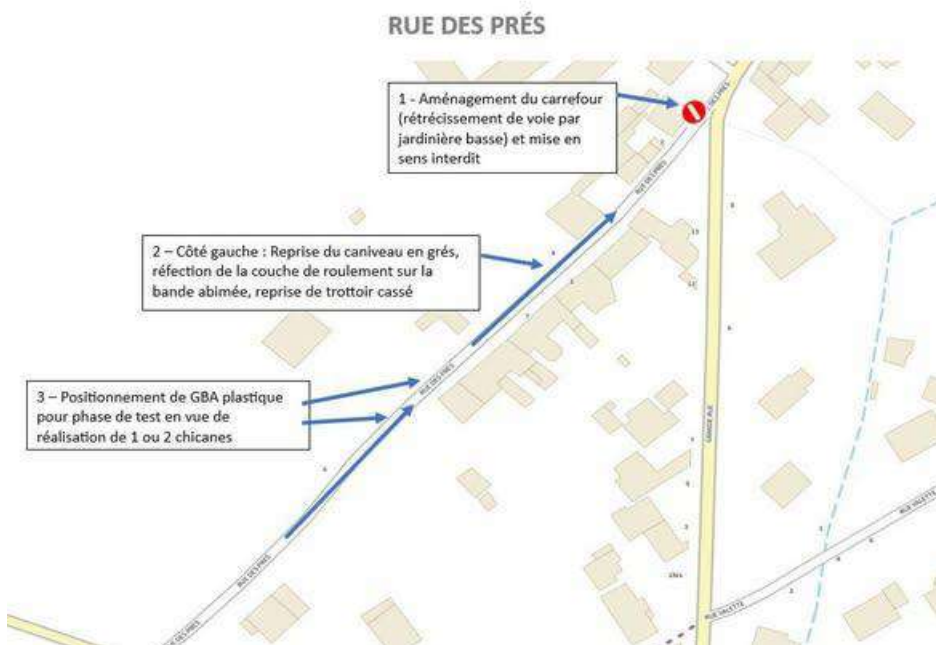
Les travaux de sécurité routière sur la Rue des bruyères et Rue des prés débiteront le 2 mars 2026.

Divers travaux de signalétique sont également prévus : 2 nouveaux panneaux stop seront ajoutés, peintures au sol, pose de miroirs de rue.

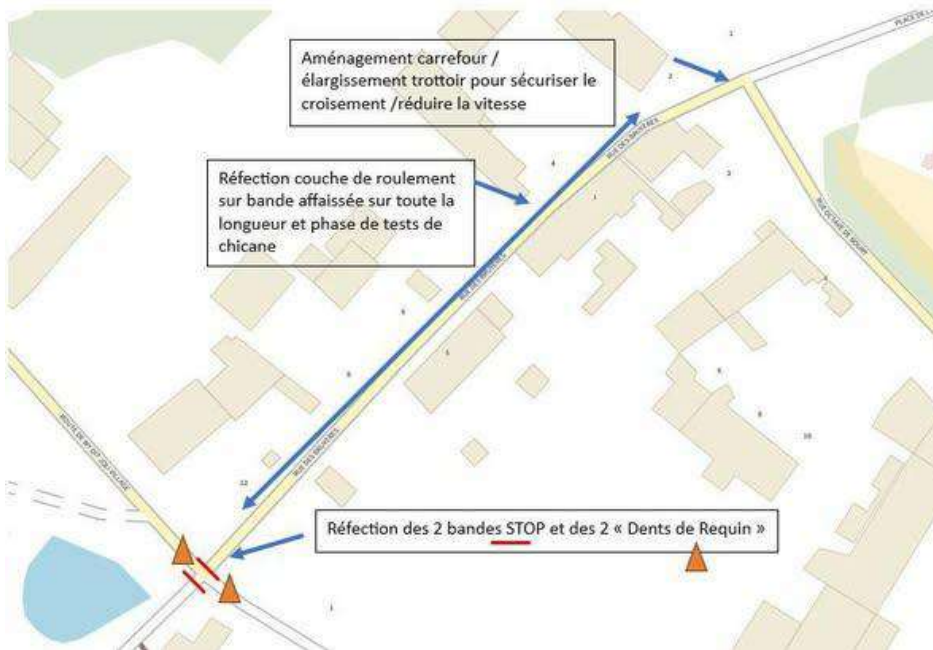
- La période de test de chicanes sur les rues citées débutera vendredi 20 février.
- Pendant la phase de tests merci de remonter vos avis & les gênes occasionnées afin d'ajuster le dispositif, les plots GBA seront alors déplacés.
- En cas de test concluant, les chicanes définitives seront réalisées. (Sinon l'aménagement ne sera pas réalisé).

Merci de communiquer vos retours pendant ces phases de tests en écrivant à mairie@avernes95.fr ou aux horaires d'ouverture de la mairie.

Une réunion de consultation des riverains avait eu lieu en amont pour finaliser le projet (30/09/25 rue des bruyères, 10/10/25 rue des prés). Les riverains ont reçu une information dans leur boîte aux lettres détaillant les travaux de leur rue.



RUE DES BRUYÈRES



Pour l'aménagement suivant, Ruelle de la gare, le test d'un passage d'un tracteur avec remorque a montré que l'aménagement gêne la circulation des engins agricoles. A l'issue de cette phase de test, **l'aménagement d'une chicane en sortie du n°10 ruelle de la gare ne sera donc pas réalisé.**

Inscriptions scolaires – Rentrée 2026/2027

La mairie informe les familles que la campagne d'inscriptions scolaires pour la rentrée **2026-2027** est ouverte.

Ces démarches concernent les enfants nés en 2023 et les nouveaux habitants.

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire, les parents sont invités à effectuer les démarches d'inscription au plus tôt : les inscriptions scolaires sont ouvertes **jusqu'au 30 avril 2026.**

Antennes mobiles 3G/4G

Antenne pour la couverture de Gadancourt :

Les photomontages complémentaires réalisés par l'opérateur en janvier 2026 ont montré qu'un mât de 32 mètres à l'endroit préférentiel (réunion des habitants du 14 novembre 2025) a des impacts visuels depuis plusieurs cônes de vue dont le site classé monument historique.

De nouvelles études radio des points déjà prospectés ont été demandées à l'opérateur avec un mât inférieur à 32mètres et avec une couverture radio qui couvrirait uniquement le cœur du village.

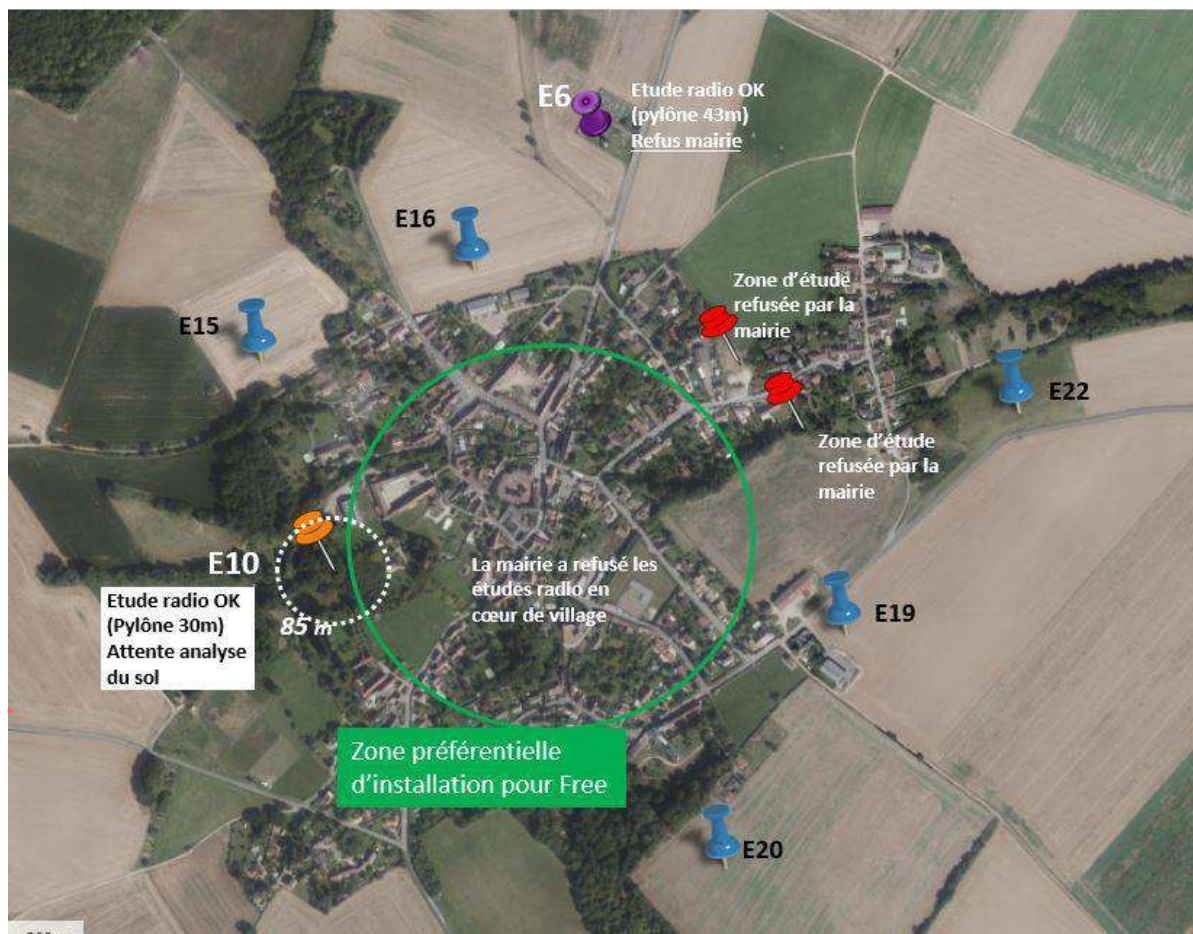
Une couverture radio de qualité sur l'ensemble des habitations à partir d'un mât de 24mètres a été confirmée pour un des prospects. Depuis le 9 mars 2026 l'opérateur réoriente le projet pour une analyse détaillée de cet emplacement et présentera un dossier à partir des résultats du passage du drone.

Antenne pour la couverture d'Avernes (hors Gadancourt) :

Le projet se poursuit toujours sur de nouvelles zones prospectées, y compris sur des parcelles non communales. Suite aux réunions de travail avec la préfecture et l'opérateur en janvier et février 2026, l'opérateur a proposé de réaliser des études radio détaillées sur les secteurs favorables en

donnant un niveau de qualité de la couverture radio pour chacun des secteurs étudiés. Les études sur des parcelles communales, toujours prioritaires dans les dispositifs de zone blanche New deal Mobile, n'ayant pas abouti ou tardant à se déboucler, le projet s'oriente irrémédiablement vers l'installation du pylône sur une parcelle privée.

Pour rappel : en cas d'installation d'un pylône sur une parcelle privée, la commune ne peut plus exiger de distance d'implantation par rapport aux maisons ni d'intégration paysagère spécifique et ne sera pas informée en cas d'ajout d'une nouvelle antenne sur le mât existant (5G,...). Ce que prévoit la loi : *le décret du 3 mai 2002 – seule référence réglementaire applicable en la matière – ne prévoit pas de distance minimale à respecter entre un émetteur et des habitations ou autres lieux publics.*



La carte des lieux à prospecter que FREE a identifiés (au-delà du cœur village cerclé en vert, refusé par la mairie) pour implanter une antenne est la suivante : 5 emplacements avec une bonne couverture radio : E15 (Emplacement n°15), E16, E19, E20, E22. Pour rappel la parcelle E10 est la parcelle communale au bout de l'impasse Montenolles qui est toujours en attente d'autorisation de passage du propriétaire limitrophe afin de réaliser une étude de sol.

Aménagement du parc sportif et alentour

Les plantations au monument aux morts et au lavoir derrière l'église seront assurées le 11 mars par les enfants de la garderie du mercredi accompagnés de Magali Laffond du Parc. La livraison du mobilier a un mois de retard et sera posé fin mars au plus tard.

Information du 10 mars 2026 : (envoyée par l'application SMS de la commune)

« Travaux d'enrobé : 11 mars rue des prés et semaine prochaine rue des bruyères. Semaine du 16 mars : divers marquages, pose de panneaux, miroirs.

Parc sportif : mobilier livré fin mars (retard 1 mois). Merci aux agents techniques pour la pose du jeu de l'oie.

+ d'infos sur le site internet / projet »